

**Première rencontre annuelle Départementale
entre les entreprises et les référents
de parcours dans le département de la Somme
à Albert**

9 novembre 2018

Madame la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Santé et des Solidarités

Monsieur le Sous-préfet (si présence) ;

Madame la Vice-président en charge de l'insertion et du retour à l'emploi ;

Mesdames, Messieurs les élus ;

Mesdames, Messieurs les représentants de Pôle emploi ;

Mesdames, Messieurs, les représentants des différentes entreprises ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs, chargés de missions ;

Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités ;

Mesdames, Messieurs ;

Je suis particulièrement ravi de vous compter aussi nombreux pour cette rencontre annuelle Départementale entre les entreprises et les référents de parcours dans le département de la Somme.

Je souhaiterais pour commencer, saluer la présence de Madame Christelle Dubos, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Santé et des Solidarités, qui nous fait l'honneur d'être présente aujourd'hui et de clore nos échanges de ce matin.

Comme vous le savez, le retour à l'emploi, particulièrement des personnes dont nous avons la charge est notre préoccupation et la priorité des actions que nous menons au quotidien au premier rang desquels, vous nos référents que je remercie pour leur engagement.

L'objectif principal de cette rencontre entre les référents du département et les entreprises est de mieux nous connaître pour mieux travailler ensemble.

Il s'agit de :

-Connaître les besoins de main d'œuvre sur nos territoires ;

-Connaître les besoins des entreprises en terme de profils ou de compétences recherchés ;

- faire connaître nos offres d'accompagnement aux entreprises.
-

C'est d'une part, la compétence de la solidarité sociale de la collectivité et d'autre part la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Deux fils conducteurs pour une cordée plus solide (ne pas augmenter les impôts fonciers).

Je ne peux que me réjouir du succès de cette première rencontre tant elle répond à l'ensemble de ces objectifs.

Nous avons réussi à établir un lien entre le monde de l'insertion et le monde économique, ainsi qu'avec Pôle emploi et la Région des Hauts de France. Pour cela je remercie le travail que mène depuis 2015 Isabelle de Waziers, Vice-présidente en charge de l'insertion et du retour à l'emploi, ainsi que nos différents partenaires et les services de Madame Blondelle, directrice.

Les besoins de main d'œuvre des entreprises de ce territoire « Hauts de Somme » ont été éclairés par les différents témoignages ainsi que les compétences recherchées et les savoirs êtres.

La diversité et la complémentarité des accompagnements, les outils proposés par le Département de la Somme, son exemplarité via son implication dans ses propres services (entretien des routes, canal, emplois aidés dans les collèges – en 2017 51 allocataires recrutés) démontrent l'intérêt à la fois de préparer l'accès à l'emploi pour des personnes qui en sont éloignées, parfois depuis plusieurs années, mais aussi de les accompagner durant les premiers temps de l'emploi.

Au-delà de ces aspects positifs, nous devons poursuivre notre réflexion et notre accompagnement plus loin.

Comme vous le savez, demain, ce territoire sera traversé par le futur Canal Seine nord Europe. Avec Xavier Bertrand, Président de la Région des Hauts de France, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux, nous y voyons une réelle opportunité pour les demandeurs d'emploi pour les travaux d'abord mais de manière pérenne ensuite car ce canal sera un formidable gisement de création d'activité et donc d'emplois. Vous comprendrez ainsi, mon attachement et mon combat à faire avancer ce canal notamment auprès du Président de la République. Ce sont d'ores et déjà 10 emplois créés grâce aux clauses sociales des marchés de maîtrise d'œuvre des études que la Sté de projet a validés.

Mesdames, Messieurs, le RSA pour le département de la Somme, c'est 126 M€ de crédits mobilisés, dont 109 M€ pour l'allocation (nous recensons 18 000 foyers allocataires) et 17 M€ pour les actions d'insertion. Malgré les 49 M€ non compensés à ce jour par l'Etat nous avons décidé de ne pas diminuer les crédits pour ces actions tant elles nous paraissent essentielles pour aider et accompagner nos allocataires.

A ces crédits qui nous permettent de réaliser environ 150 actions d'insertion avec des partenaires, s'ajoutent les moyens en personnel propres au Département.

Je tiens publiquement à les remercier pour le travail qu'ils effectuent au quotidien.

A travers le Fond d'Appui aux Politiques d'Insertion, nous avons créé un nouveau partenariat avec les Missions locales en faveur de 300 jeunes sortants de l'ASE ou allocataires du RSA de moins de 25 ans, ceux sont en 2018, 35,6 % des jeunes actifs qui restent demandeurs d'emploi contre 37,2 % en région et 29 % au niveau national (2014).

Cette jeunesse qui d'ailleurs au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté portée par le Gouvernement.

Le Département de la Somme réalise déjà un certain nombre des orientations annoncées.

Lors de la présentation le 13 septembre dernier du plan pauvreté par le Président de la République Emmanuel Macron, dont vous avez dorénavant la charge madame la ministre, le Président a indiqué vouloir combattre le « *déterminisme social* », en finir avec les actions palliatives et privilégier la prévention de l'exclusion en s'attaquant en priorité à la pauvreté infantile.

Nous ne pouvons que partager le constat selon lequel la pauvreté des enfants constitue un point particulièrement préoccupant. On ne peut qu'adhérer à cet élan national initié. Et à l'idée que la lutte contre ce déterminisme de la pauvreté doit commencer dès l'enfance, par l'éducation, la formation (les moins diplômés connaissent un taux de chômage trois fois supérieur à celui des diplômés de l'enseignement supérieur et mettent un mois supplémentaire pour trouver un emploi contre trois mois pour les plus diplômés), par la réparation (Environ 10% des jeunes cumulent des difficultés qui constituent de véritables barrières à l'insertion professionnelle : maîtrise des compétences de base, difficultés de logement, de mobilité, accès aux soins, maîtrise du numérique, articulation vie familiale / vie professionnelle, difficultés financières, discriminations...). Si on ne s'y attaque pas, les politiques d'insertion axées sur la formation ou la mise en emploi ne pourront pas être pleinement efficaces, garantie jeunes, la bonne formule repose sur le triptyque mise en situation professionnelle, formation certifiante et accompagnement personnalisé des publics les plus éloignés de l'emploi) ainsi que par une politique économique créatrice d'emplois.

Madame la Ministre, Qu'advient-il des Départements dans le futur « service public de l'insertion » ? Le revenu universel d'activité sera garanti par l'État, mais quel en sera l'organisation ?

Si nous obtenons des précisions à ces différents sujets, sachez que nous solliciterons le Gouvernement pour devenir un autre territoire expérimental.

Avec la majorité départementale, nous avons engagé un travail de Refondation de l'Action départementale, autour de deux piliers essentiels, à savoir, la Solidarité sociale et la Solidarité territoriale. C'est cette solidarité sociale qui nous réunit aujourd'hui.

Elle est notre cœur de métier, nous en sommes les chefs de file de la petite enfance à la personne âgée.

Enfin, mesdames, messieurs les professionnels, votre rôle est aujourd'hui primordial. Votre présence, ici montre votre volonté de partager les pratiques de chacun pour guider ; épauler, accompagner les plus vulnérables des demandeurs d'emploi,

Je ne peux que vous en remercier.

Ensemble nous avons tous à y gagner.

Je tenais une dernière fois à vous adresser à toutes et tous mes plus vifs remerciements.